

09/03/2016 : Accord sur le Tabac : « Le Parlement européen a su résister au lobbying des fabricants de cigarettes » – Françoise Grossetête et Philippe Juvin (LR, PPE, Fr)

« En dépit des pressions, les députés européens ont clairement demandé que soit mis un terme aux accords incestueux entre la Commission européenne et l'industrie du tabac. En déléguant ainsi aux fabricants la responsabilité du contrôle des produits du tabac, la Commission européenne se place clairement en situation de conflit d'intérêts et viole les principes de la Directive Tabac que nous avons adoptée en 2014, cela ne peut plus durer !» a déclaré Françoise Grossetête (LR, Sud-Est), farouche opposante à l'industrie du tabac, suite au vote le 9 mars par le Parlement européen d'une résolution demandant à la Commission de ne pas reconduire ses accords de coopération avec l'industrie du tabac en matière de lutte contre la contrebande et la contrefaçon de cigarettes.

« Le commerce illicite du tabac est organisé par les cigarettiers eux-mêmes. Par ce vote, les eurodéputés ont permis de mettre un terme à cet accord de dupes qui aurait permis à Philip Morris de continuer tranquillement ses petites affaires sous couvert de respectabilité. Le Parlement européen a su résister au lobbying très agressif des cigarettiers qui s'est manifesté jusqu'au dernier moment. Espérons maintenant qu'il en sera de même à la Commission », a ajouté Philippe Juvin (LR, Île-de-France), également très engagé dans la lutte anti-tabac.